

U.

Déclaration liminaire de la Fédération Syndicale Unitaire au CTSD Préparation de rentrée dans le premier Degré du 1 Février 2013

Refondation

Le système éducatif a été gravement mis à mal par les politiques menées ces dernières années. Les attentes en terme de démocratisation du système éducatif sont fortes aussi bien de la part des parents, des personnels de l'Éducation que de l'ensemble de la société. Pour la FSU, une loi d'orientation et de programmation, rompant avec la loi Fillon de 2005 est nécessaire. Elle se doit de fixer des perspectives ambitieuses pour tous les jeunes, de la maternelle au supérieur. La FSU considère qu'un certain nombre d'orientations de ce projet de loi vont dans le bon sens mais ne font qu'entamer les ruptures indispensables avec la loi de 2005 :

l'Éducation première priorité nationale, notamment la confirmation des 60 000 créations d'emplois et les 150 000 recrutements annoncés ; l'objectif affiché d'élever le niveau de qualification et de réduire les inégalités ; la priorité à l'école primaire, avec notamment « plus de maîtres que de classes », la scolarisation à l'école maternelle ; le rappel des valeurs qui doivent fonder l'école et être transmises par elle.

La FSU note positivement que certaines propositions qu'elle porte ont influencé l'écriture du texte : Création d'un Conseil Supérieur des Programmes ; révision des programmes et introduction du principe de culture commune ; insistance sur l'amélioration d'une formation initiale et continue des enseignants qui reste à construire.

Le projet de loi et son rapport annexé fixent un certain nombre d'orientations ; certaines sont intéressantes, mais beaucoup sont trop vagues pour pouvoir être jugées. La FSU souhaite que les décisions qui seront prises marquent une rupture définitive avec les orientations portées par la loi Fillon et les réformes mises en œuvre par les précédents gouvernements.

A ce stade, ce n'est pas encore le cas, notamment en ce qui concerne l'articulation entre les ordres d'enseignement, la redéfinition du socle, l'avenir de l'orientation scolaire, le pilotage de la carte des formations professionnelles, les réformes du lycée et du lycée professionnel, le devenir de l'éducation prioritaire, la place des personnels non enseignant, le pilotage du système éducatif, la reconstruction des RASED...

Rythmes scolaires et Obligations de service

Depuis des mois, la FSU demande que ce dossier important soit traité avec sérieux et rigueur. Le sujet est sensible. Il divise et inquiète nos collègues. Or, nous constatons qu'à ce jour encore, le Ministre fait preuve d'une légèreté qui ne peut que semer le trouble dans les esprits des enseignants là où, à l'inverse, ces derniers ont besoin d'informations stabilisées et de perspectives clairement affichées pour comprendre et s'approprier les évolutions.

La FSU a toujours clairement affiché ses intentions : il faut en finir avec cette insatisfaisante « semaine Darcos », sans journées à rallonge notamment pour les élèves les plus fragiles, une aide personnalisée rejetée hors la classe qui a été prétexte à une purge des RASED. La question des rythmes ne saurait trouver de solution satisfaisante sans une réflexion d'ensemble englobant tous les paramètres : journée, mois, année, temps et rythmes scolaires, mais aussi fonctionnement de l'école afin d'améliorer les temps d'apprentissage des élèves et les conditions de travail des enseignants.

Or, depuis le début, ce dossier est découpé en tranches et a été l'objet d'un flou constant, encore aujourd'hui. Ce devait être une réforme emblématique de la Refondation, elle se révèle être une immense déception.

Déception pour les élèves car les évolutions prévues pour eux par ce décret restent marginales : le calendrier de l'année scolaire reste toujours aussi déséquilibré, les journées ne sont raccourcies que de 45 minutes, les moyens financiers et humains requis pour mettre en œuvre l'accueil des élèves après la classe seront hors de portée de la plupart des communes, rompant ainsi l'égalité nécessaire entre les élèves... Au final, la journée d'un écolier en 2014 ressemblera étrangement à celle de 2007, la coupure du mercredi en mois.

Et s'il suffisait de modifier les rythmes scolaires pour améliorer la réussite des élèves, tous les enseignants de la Somme signeraient les yeux fermés. Or, tordre le cou à l'échec scolaire ne saurait aucunement se résumer à une question d'emploi du temps. Il faut conjuguer « bien être » et « bien apprendre ». La qualité de la pause méridienne, du repas pris dans le calme, la sieste pour les petits et certains moyens en maternelle, des locaux adaptés, du matériel de qualité sont des facteurs tout aussi importants pour un climat scolaire propice aux apprentissages. Cela passe par des enseignants formés et reconnus, des effectifs qui permettent de prendre en compte chacun, des programmes revus pour être ambitieux et réalisables, respectueux des rythmes d'acquisition des élèves, des évaluations au seul service des apprentissages, des familles qu'on a le temps d'accueillir, d'informer, d'écouter dans l'intérêt des enfants. Or, de tout cela, il n'en a pas été question ou si peu.

Déception aussi pour les enseignants puisqu'aucune garantie ne leur est apportée alors qu'ils seront en première ligne dans la mise en œuvre de cette réforme. Nos collègues ont été maltraités ces dernières années. Ils attendent légitimement de la considération, de la confiance et une reconnaissance de leur engagement professionnel au service de la réussite des élèves. Ce constat avait été largement partagé lors de la concertation. Or, nous ne voyons aucun geste sérieux en leur direction.

Le décret donne la possibilité qu'une organisation scolaire soit décidée sans et même contre leur avis. Nous vous demandons de faire en sorte que les conseils d'école soient systématiquement consultés pour le passage à 4,5 jours en 2013.

Tout au long des discussions, la FSU n'a eu de cesse d'exiger des améliorations des temps professionnels des enseignants (23h hebdomadaires + 3h pour le travail en équipe). Or, cela ne bouge toujours pas et les professeurs des écoles français restent, en Europe, parmi ceux qui travaillent le plus, avec le plus d'élèves par classe pour un des salaires les plus faibles. Nous n'accepterons pas que les Activités Pédagogiques Complémentaires s'apparentent à une aide personnalisée jugée inefficace par l'immense majorité des enseignants. Nous vous demandons que l'organisation de ces 36h soit totalement laissée aux mains des équipes enseignantes, en toute confiance.

Enfin, toujours pour les enseignants, nous constatons qu'aucune mesure salariale n'a été proposée. Venir travailler 36 fois supplémentaires dans l'année engendre des frais supplémentaires (transport, garde de jeunes enfants, ...etc.). Il est pour nous hors de question que les enseignants, déjà victime d'une dégradation sans précédent de leur pouvoir d'achat et d'un déclassement salarial intolérable, paient cette réforme de leur poche.

Carte scolaire

Pour la première fois depuis bien longtemps, la Somme connaîtra des créations de postes à la rentrée 2013. Si nous nous en réjouissons, force est de constater que le compte n'y est pas. A la vue des besoins du département, ces 15 postes supplémentaires ne permettront qu'un saupoudrage trop léger pour être efficace.

Le SNUipp-FSU a chiffré les besoins en postes pour le seul département de la Somme :

Pour faire baisser de façon importante les effectifs dans les classes : 150 postes ;

Pour scolariser 30% des deux ans sur tout le département : 60 postes ;

Pour mettre en place « le plus de maîtres que de classes » dans toutes les écoles du département : 200 postes ;

Pour mettre en place une journée de décharge supplémentaire pour les écoles et RPI de 3 classes : 21 postes ;

A ces quelques postes, il conviendrait de rajouter la recréation des postes RASED supprimés depuis 2008 (une cinquantaine de postes), les postes de remplaçants en nombre suffisant (une vingtaine), les décharges supplémentaires en éducation prioritaire (notamment en maternelle) (une petite dizaine).

Soit un besoin net d'environ 510 postes... ceci sans compter la nécessaire évolution des obligations de service des professeurs des écoles qui doivent, à terme, arriver aux mêmes conditions que leurs collègues du second degré (18h/semaine devant élèves).

Force est de constater que le nombre de postes proposés pour la rentrée 2013 sera donc bien insuffisant puisqu'à ce rythme, il faudra 5 années pour revenir à la situation de la rentrée 2011, rentrée qui fut catastrophique avec des écoles maternelles à plus de 30 élèves/classe, des écoles élémentaires à plus de 27, un manque criant de remplaçants et une absence durement ressentie des maîtres de RASED...

Nous notons également que les discours du Ministre de l'Éducation Nationale sont suivis de bien peu d'effet puisque celui-ci a déclaré que les élèves de 2 ans seraient désormais comptabilisés dans les effectifs et que nous notons qu'une distinction est toujours faite dans les documents qui nous ont été remis, à notre grand regret. Vous aviez pourtant déclaré au CTA du 21 janvier dernier : « J'ai demandé aux IEN que les prévisions d'effectifs soient notées avec les moins de trois ans »...